

HARCELEMENT

Les réponses aux idées reçues

Les idées reçues sont nombreuses et très souvent rencontrées. Il faut savoir y répondre sans ambiguïté.

« Harcèlement est un mot un peu fort pour désigner des moqueries. »

Lorsque la situation est intentionnellement agressive, qu'elle cherche à induire une relation dominant-dominé et surtout qu'elle se répète régulièrement, on ne peut pas parler de moquerie ou de jeux d'enfants. L'enfant ou l'adolescent subit des humiliations qui laisseront des traces, parfois durant toute sa vie, sur l'estime de lui-même. C'est la répétition et donc la durée du harcèlement qui en font toute la gravité. Parfois même ces faits sont commis par d'anciens camarades, ce qui est très perturbant pour la victime qui met un certain temps à réagir car elle ne comprend pas ce qu'il se passe.

« Le harcèlement a toujours existé, pourquoi s'en préoccuper actuellement ? »

On ne s'était pas suffisamment préoccupé jusqu'alors de ce phénomène à l'École. Pourtant de nombreux romans autobiographiques ont traité ce sujet : *Les désarrois*

de l'élève Törless de Robert Musil, *Le Petit Chose* d'Alphonse Daudet.

Les premières études datent des années 1970 dans les pays du nord de l'Europe (Norvège, Angleterre). Les conséquences en termes de santé mentale (troubles anxio-dépressifs) et de parcours scolaire (déscolarisation) sont désormais mieux connues. L'utilisation massive des nouvelles technologies (réseaux sociaux) par les enfants, dès 9 ans, et par les adolescents démultiplie les possibilités de harcèlement, y compris à l'extérieur de l'établissement scolaire.

« Ce sont des histoires entre enfants, il vaut mieux ne rien faire au risque d'aggraver les choses. »

C'est une idée reçue contre laquelle il faut lutter avec énergie.

L'absence de réaction des adultes renvoie les protagonistes à leur propre souffrance.

Le sentiment d'abandon des victimes peut les conduire à retourner cette souffrance contre eux ou contre les autres.

Les garçons victimes sont plus susceptibles que les autres d'utiliser une arme, et d'adopter eux-mêmes une conduite violente indépendamment des facteurs familiaux et sociaux.

Un rapport publié par le FBI révèle que dans 75 % des cas de massacres par arme à feu dans les écoles entre 1974 et 2000, le tireur s'était souvent senti persécuté, harcelé, humilié, attaqué ou blessé avant l'événement.

Très souvent, la peur développée par l'élève agressé et humilié est une des raisons principales invoquées pour se rendre armé à l'école.

« Il suffit de punir sévèrement ou d'exclure les harceleurs. »

Harcelés et harceleurs partagent la même vulnérabilité psychique et relationnelle, ce qui explique l'évolution possible du harcelé en harceleur et vice-versa. Sanctionner le harceleur, protéger le harcelé ne règlent pas pour autant le problème. Le harcèlement est avant tout une dynamique de groupe qui met en jeu non seulement les protagonistes : harceleur, victime, mais aussi les spectateurs. Il se produit dans des lieux et un contexte bien particuliers, notamment, lorsque le climat scolaire est dégradé ou en raison d'un déficit de surveillance dans certains lieux (toilettes, vestiaires, cour de récréation, bus scolaire, sortie de collège).

L'ambiance entre adultes au sein de l'établissement scolaire, c'est-à-dire leur engagement commun et le partage des mêmes valeurs éducatives, sont la variable

la plus importante pour limiter le risque de survenue de harcèlement entre élèves. La prise en charge du harcèlement ne peut donc se satisfaire d'un règlement individuel - harceleur, harcelé- elle doit également concerner l'ensemble de la communauté éducative, y compris les personnels qui prennent en charge les élèves en dehors des cours : surveillants, personnels de cantine, chauffeurs de bus...

« Les harcelés ne sont pas toujours innocents : ils provoquent souvent. »

Accepter ce propos, c'est cautionner une spirale de la souffrance et de l'exclusion. La plupart des attitudes ostensiblement agressives des victimes à l'égard d'autres élèves correspond à la volonté de se défendre. Parce qu'ils sont mal à l'aise ou très en colère après avoir subi des brimades, ils réagissent violemment et sans se soucier de se faire prendre, à la différence des harceleurs qui, eux, y font très attention. Dire que la victime « cherche et provoque » est une idée contre laquelle il faut lutter. Ce discours est une attitude de défense de la part d'adultes qui ne cherchent pas à comprendre ce qui se passe car ils risqueraient de devoir être les arbitres de situations complexes qu'ils préfèrent ignorer, craignant parfois de ne pas savoir les résoudre.

« Ce n'est pas à l'École de régler ce problème, mais aux parents. »

L'École, obligatoire entre six et seize ans, est à la fois un lieu de socialisation et un espace social où les enfants vont être confrontés à des pairs qu'ils n'ont pas choisis, phase essentielle dans leur développement. Ils vont devoir adapter leur conduite sous la pression des pairs et adopter parfois des comportements différents de ceux qu'ils peuvent avoir dans leur milieu familial. Cet écart peut être source d'incompréhension lors de discussion entre les parents et les équipes pédagogiques.

Afin d'éviter cette situation, il faut que les adultes qui ont la responsabilité éducative d'un enfant – parent et équipe pédagogique – se fassent davantage confiance lorsqu'il y a suspicion de harcèlement pour pouvoir analyser sereinement la situation.

Il ne s'agit pas simplement de dire « maintenant que je sais cela, je vais faire attention ». Il faut procéder à une analyse approfondie de la situation en croisant les regards des différents membres de la communauté éducative : enseignants, surveillants, CPE, personnels sociaux et de santé, famille...

En tout état de cause, il est crucial que cette expérience de socialisation soit positive car elle va conditionner le développement harmonieux de la personnalité des enfants et leur fournir les clés d'une sociabilité adulte épanouie.

« Le cyberharcèlement ne concerne pas l'école. »

Les études révèlent que les élèves victimes de cyberharcèlement le sont également souvent à l'école. Pour leur agresseur, internet offre une cour de récréation virtuelle dans laquelle ils vont poursuivre leurs entreprises.

Même si le harcèlement sur internet n'a pas lieu physiquement à l'école, le fait que ses protagonistes s'y retrouvent suffit à avoir des conséquences sur le climat scolaire et le déroulement de la scolarité de ses acteurs. C'est pourquoi, le cyberharcèlement doit être intégré dans la politique de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'École car il n'en est souvent qu'une des modalités.

Le ministère a signé une convention avec e-enfance et a élaboré un guide de procédure pour prévenir et traiter le cyberharcèlement. Tous les adultes doivent collaborer pour poser des limites, éviter que les enfants ou les adolescents ne s'agressent ou se mettent en danger, y compris en engageant une procédure susceptible d'entraîner un blocage de leurs comptes sociaux, comme le prévoient d'ailleurs de nombreux prestataires de services en cas de harcèlement, Facebook, par exemple.

« Il est impossible de surveiller un enfant qui utilise les réseaux sociaux, de toute façon c'est un monde qui échappe aux adultes. »

Les réseaux sociaux constituent une nouvelle forme de sociabilité pour les enfants

et les adolescents. Leur aisance en ce domaine ne doit pas faire oublier que la maîtrise de la technique ne suffit pas pour savoir communiquer. À titre d'exemple : lorsqu'un enfant acquiert le langage, ses parents s'empressent de lui apprendre les formules de politesse pour qu'il puisse vivre en société. L'accès à

internet ne s'accompagne pas, dans la grande majorité des cas, de cette « éducation » aux bons usages. Ces nouvelles technologies de communication sont venues se surajouter à d'autres canaux de communication (discussion en face-à-face, courrier, téléphone) mieux maîtrisés par les adultes qui, de ce fait, ont trop tendance à délaissé ces outils modernes. Or il est nécessaire que les adultes en charge de l'éducation d'enfants et d'adolescents (parents, enseignants) s'informent de manière approfondie sur le fonctionnement et les risques de ces nouveaux moyens de communication. Il n'est pas souhaitable de laisser se creuser un fossé relationnel entre les générations du fait de la technologie. L'éducation doit transcender l'évolution technologique. C'est d'ailleurs, l'enjeu du B2i que d'éduquer à un usage responsable d'internet.

« On ne peut rien contre l'effet de groupe. »

Au contraire, apprendre à vivre ensemble est l'un des objectifs de l'École, qui ne saurait se satisfaire en son sein d'une inversion des valeurs qu'elle est censée porter et incarner.

C'est pourquoi, il est important que chacun perçoive l'importance et la gravité du harcèlement non seulement à titre individuel mais également au titre de la collectivité.

La communauté éducative doit avoir toujours conscience de deux données essentielles

:

→ ce n'est pas parce qu'on met des enfants ensemble qu'ils forment un groupe.

La création d'un groupe doit se faire autour de valeurs positives, ce qui nécessite une régulation : les valeurs du groupe doivent être édictées par un adulte

dans le cadre de son action éducative et les règles qui en régissent le fonctionnement doivent être répétées régulièrement ;

→ tout groupement d'enfants sans régulation a tendance à s'auto-organiser sur le principe de l'homéostasie, c'est-à-dire en éliminant les plus grandes différences (exemple : le roman de William Golding, *Sa Majesté des mouches*). Lorsque des élèves ne peuvent ou ne veulent pas être exclus du groupe, ils se voient assigner une place particulière qui permet ainsi de ne pas mettre en péril le fonctionnement du groupe et deviennent alors des boucs émissaires. Cette organisation est d'autant plus rigide que les enfants ou adolescents traversent les périodes clés de la construction de leur identité, celles où ils ont le plus besoin de s'affirmer. Veiller à la constitution d'un groupe d'enfants élèves est donc un préalable indispensable pour prévenir le phénomène du harcèlement.

« Ce n'est pas si grave que ça, quand le harcèlement s'arrêtera, il sera oublié . »

Les études longitudinales montrent que les effets se font sentir bien après l'arrêt du harcèlement. Le développement de pathologies anxieuses et dépressives avec risque suicidaire et troubles du comportement alimentaire – anorexie – témoigne des lourdes conséquences du harcèlement. Le vécu traumatique peut ressurgir des années après. Enfin, les travaux de recherche ont montré que les effets à long terme du harcèlement se font non seulement sentir sur les intéressés mais aussi sur leurs enfants. Les victimes deviennent souvent, à leur tour, parents de victimes, de même pour les harceleurs et leurs enfants